

Restrictions de circulation routière et de stationnement

Lundi 23 septembre 2024

- Dès 06h00, la place des Halles, la rue du Rivage et la rue du Port seront interdites au trafic, excepté livreurs, services publics et hôtels.
- Ces mesures seront levées dans le courant de la journée du lundi 30 septembre 2024.

Mardi 24 septembre 2024

Dès 06h00, le stationnement sur la place du Temple sera interdit.

Vendredi 27 septembre 2024

- Dès 17h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.

Les parkings du Quai-Vaudaire (plage), de la Possession, de la Combe et de la cour du collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le samedi 28 septembre, à 04h00.

Dès 17h00, la route des Terreaux est sera mise en sens unique à la descente pour toute la durée du week-end.

Samedi 28 septembre 2024

- Dès 11h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.

Les parkings du Quai-Vaudaire (plage), de la Possession, de la Combe et de la cour du collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le dimanche 29 septembre, à 04h00.

Dimanche 29 septembre 2024

- Dès 11h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.



Les parkings de la Possession, de la Combe et de la cour du Collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le dimanche 29 septembre, à minuit.

➤ De 11h00 à 17h00, la rue des Terreaux est, la route de Vevey, la rue Friporte et la rue du Lac seront interdites au trafic. Des barrages seront mis en place. Le parking du Quai-Vaudaire (plage) ne sera pas accessible.

L'accès piéton au cortège du dimanche sera possible par 4 points d'entrée contrôlés. D'est en ouest : extrémité est du Quai Gustave Doret, rue des Terreaux ouest, avenue du Grand-Pont et extrémité ouest du Quai Gustave Doret.

Transports en commun

Bus TL	<u>Arrêt</u>	<u>Fréquence</u>
Ligne 9	Grand-Pont, ou Voisinand	Entre 4 et 8 bus/heure. Horaires <u>www.t-l.ch</u>
Ligne 21	Paudex Verrière	Entre 4 et 7 bus/heure. Horaires <u>www.t-l.ch</u>
Ligne 68	Voisinand	1 bus/heure. Horaires <u>www.t-l.ch</u>
Ligne 69	Les Champs	1 bus/heure le vendredi jusqu'à 21h00, pas de service le samedi et le dimanche. Horaires <u>www.t-l.ch</u>
Ligne N6	Grand-Pont ou Les Champs	Vendredi et samedi bus TL nocturne direction Grandvaux, Pra Grana, via la Conversion et Croix s/Lutry. Horaires <u>www.t-l.ch</u>

CFF (arret Lutry)		<u>Horaires</u>
Lignes S1, S2, S3, S4	La gare de Lutry se situe à 5' à pied de la manifestation.	www.sbb.ch
Ligne SN	Vendredi et samedi train nocturne direction Vallorbe et St-Maurice.	2h23, SN direction Vallorbe 2h33, SN direction Saint-Maurice

Navettes nocturnes

Un service de navettes nocturnes gratuites sera proposé aux visiteurs.